

Un nouvel éclairage sur les barons de Roncheville, seigneurs de Honfleur.

(XIV^e-début XVII^e siècle)

Depuis sa fortification par le roi Charles V, Honfleur jouit d'un statut partagé entre pouvoir royal et pouvoir seigneurial. La ville fermée ou l'Enclos est une place forte royale dont les emblèmes sont les fortifications et la grosse tour. Siège d'une amirauté, la forteresse est gouvernée par un capitaine qui, nommé par le roi, en assure la défense. Les barons de Roncheville qui tiennent leur baronnie par vicomté ont une seigneurie dans la ville. Comme ils ne résident plus sur place, ils délèguent leur autorité à leurs officiers et à des fermiers. Les domaines royal et seigneurial apparaissent imbriqués l'un dans l'autre et les autorités ne se distinguent qu'au détour des conflits ou lorsque les intérêts partagés nécessitent leur présence conjointe comme je le montre dans ma thèse¹.

Les premiers seigneurs de la ville, les Bertran, sont assez bien connus de la création du duché de Normandie jusqu'à l'extinction de leur lignée masculine vers 1353, grâce à leurs archives conservées dans deux cartulaires qu'ont édités Charles Bréard et Léopold Delisle². Par la suite, les archives de la seigneurie sont dispersées car faute d'héritiers mâles, les femmes transportent leurs terres, leurs titres et leurs droits dans diverses grandes familles de l'aristocratie. Faute d'archives conservées dans les fonds honfleurais, les historiens ne se sont pas intéressés à eux et leur histoire reste à écrire. Cependant, les registres de justice de la seigneurie, les plaids de la vicomté de Roncheville, conservés aux Archives départementales du Calvados de 1457 à 1490 qui n'avaient pas été lus me permettent d'entrouvrir le dossier³.

Retracer la transmission de la vicomté est un exercice délicat si on considère la documentation éparse et fragmentée. Par ailleurs, les récits des chroniqueurs ne sont pas toujours fiables et varient les uns des autres. Les études anciennes et partielles des maisons ayant possédé cette seigneurie, confrontées à des sources inédites montrent que les meilleurs historiens ont fait des erreurs qui se diffusent encore. Les Bertran étant déjà bien connus⁴, j'ouvre le répertoire des seigneurs de Honfleur à partir du maréchal Robert Bertran (Robert VII), actif au début du quatorzième siècle et le ferme au décès de Marie d'Estouteville en 1601. Un tableau généalogique inséré à la suite de ces lignes aide à la compréhension de la transmission de la seigneurie.

¹ N. PALLU DE LA BARRIÈRE, *Honfleur et son arrière-pays, Chronique d'un espace militaire (1367-1530)*, thèse de doctorat, Mathieu Arnoux (dir.), Université Paris-Diderot (Paris 7), 2012, dactylo, 3 v., 806 p.

² Léopold Delisle en a publié une version courte, Charles Bréard en a donné une plus développée. L. DELISLE, *Les cartulaires de la baronnie de Bricquebec*, St-Lo, 1899, 26 p. C. BREARD, *Cartulaires de Saint-Hymer-en-Auge et de Bricquebec*, Rouen, 1908, p. 181-338.

³ Archives départementales du Calvados (ADC), 8B1-8B10, vicomté de Roncheville.

⁴ Aux études de L. Delisle et de Ch. Bréard, il faut ajouter le mémoire de maîtrise de C. BARBE qui s'est inspirée de leurs travaux. C. BARBE, *L'honneur des Bertran, 1060-1350*, mém. de maîtrise, L. Musset, (dir.), Univ. de Caen, 1979, dactylo, p. 150.

1. Les Bertran et la baronnie de Roncheville (XI^e s.-1352)

Pour mémoire, la tradition veut que les Bertran soient avec les Montfort, descendants de Tursten de Bastembourg, le fils d'Anslech, compagnon du fils de Rollon⁵. Dans le pays d'Auge les possessions des Montfort se trouvent à l'ouest de la Touques, celles des Bertran s'organisent autour de la motte castrale de Roncheville⁶, du port de Honfleur et du château de Fauguernon.

Si le maréchal Robert Bertran est connu de tous les historiens comme seigneur de Bricquebec, il l'est moins comme baron de Roncheville et comme seigneur de Honfleur, l'information reste confidentielle. En tant que baron de Bricquebec, ses terres et celles de ses vassaux s'étendent dans le Cotentin entremêlées à celles des Harcourt, en tant que baron de Roncheville, elles s'étendent dans le pays d'Auge de part et d'autre de la riche vallée de la Touques jusqu'au territoire de Fauguernon⁷, à la limite de la banlieue nord de Lisieux⁸. Elles se situent sur les paroisses de Barneville-la-Bertran⁹, Roncheville¹⁰, Honfleur¹¹, Beaumont-en-Auge¹², Saint-Etienne-la-Thillaye¹³, Tourgéville¹⁴, Branville¹⁵, Saint-Cloud¹⁶, Clarbec¹⁷, Saint-Benoît¹⁸, Reux¹⁹, etc.²⁰, et s'enchevêtrent avec les terres du roi dans sa vicomté d'Auge. Comme les barons le disent eux-mêmes, leur vicomté de Roncheville est mouvante de la vicomté d'Auge, tout en étant distincte et séparée²¹. Toutes deux ressortent par appel devant le bailli de Rouen, ou son lieutenant, dans la vicomté d'Auge pour le civil, directement à Rouen pour le criminel²². La baronnie de Roncheville est soi-disant la première baronnie de Normandie. C'est la première appelée à l'Échiquier de Normandie et le baron y est assis à la place d'honneur²³.

⁵ C. MANEUVRIER, *Paysages et Sociétés rurales au Moyen Âge : Le Pays d'Auge jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Claude Lorren (dir.), Univ. de Caen, 1999-2000, dactylo, 2 t. C. BARBE, *op. cit.*, p. 8.

⁶ Commune réunie à Saint-Martin-aux-Chartrains en 1828. Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque.

⁷ Calvados, a. Lisieux, c. Lisieux.

⁸ Calvados, a. Lisieux, ch.1 de c.

⁹ Calvados, a. Lisieux, c. Honfleur.

¹⁰ Commune réunie à Saint-Martin-aux-Chartrains en 1828. Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque.

¹¹ Calvados, a. Lisieux, c. Honfleur.

¹² Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque.

¹³ Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque.

¹⁴ Calvados, a. Lisieux, c. Trouville.

¹⁵ Calvados, a. Lisieux, c. Dozulé.

¹⁶ Commune réunie à Saint-Etienne-la-Thillaye en 1827. Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque.

¹⁷ Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque.

¹⁸ Saint-Benoît-d'Hébertot, Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque

¹⁹ Calvados, a. Lisieux, c. Pont-l'Évêque.

²⁰ Cf. carte en fin de document.

²¹ Archives nationales (AN), P 307, II^CVII. Aveu de Guy de La Roche Guyon, 1406.

²² ADC, A 210, cahier, non daté. Une enquête, faite à la suite des litiges occasionnés par le don de la vicomté d'Auge à Louise de Bourbon, fait connaître les droits et les possessions de la baronne de Roncheville dans la vicomté d'Auge.

²³ ADC, A 167. Aveu et dénombrement d'Adrienne d'Estouteville (date inconnue). Voir les controverses des séances de l'Échiquier. A. FLOQUET. *Essai historique sur l'Échiquier de Normandie*, Rouen, 1840, p. 70.

La terre de Fauguernon ayant été détachée par partage de la baronnie de Roncheville en 1275, Robert VI Bertran a eu l'autorisation de réunir la terre de Honfleur à cette baronnie²⁴ et depuis, qui est baron de Roncheville est seigneur de Honfleur²⁵.

a) *Robert Bertran, « le maréchal »*

La date de naissance de Robert VII est inconnue mais on sait qu'il épouse en 1318, Marie, fille d'Henri, baron de Sully, grand bouteiller de France, et que le manoir de Barneville-La-Bertran²⁶ dans lequel les barons avaient leur chambre est assigné comme dot à Marie. À ce mariage, les témoins de Robert sont Robert d'Estouteville, sire de Valmont, Guillaume Bertran, chanoine de Beauvais, son frère, Guillaume Bertran, sire de Fauguernon, et Robert Bertran, sire de Fontenay-le-Marmion, chevaliers, ses cousins²⁷.

Cette alliance avec les Sully conforte la thèse selon laquelle les Bertran se sont toujours alliés à de puissantes familles²⁸. Henri de Sully, rompu en politique, est très actif dans le gouvernement des derniers capétiens²⁹. Avec Miles de Noyers, il est chargé de mener les pourparlers entre le nouveau roi de Navarre, Philippe d'Évreux, et les Navarrais³⁰. Il participe à son sacre et devient gouverneur de Navarre. Comme son beau-père, Robert Bertran tient un rôle politique important au plus près du pouvoir³¹. Dès 1320, de nombreuses missions diplomatiques lui sont confiées, notamment en 1321 en Bohême, où il est l'ambassadeur du roi. En 1325, membre du conseil du roi et maréchal de France, il se bat en Guyenne contre les Anglais. Sur la demande de Philippe VI, il assiste à son sacre à Reims. Selon la chronique normande, il est *un des chevaliers du royaume que le roi amoit miex, dont la royne esraget de deul pour ce qu'il estoit Normant*³². Il est à Bruges l'année de la bataille de Cassel (1328), il est à Amiens avec d'autres seigneurs normands, lorsque Édouard III, duc de Guyenne, comte de Ponthieu et de Montreuil rend hommage au roi en 1329. Il séjourne sur les côtes de l'Aunis et de la Saintonge pour organiser leur défense, lorsqu'il est rappelé pour garder le littoral du Cotentin menacé par la flotte anglaise. En 1336, il est député de la noblesse de Normandie et négocie à Paris un traité d'alliance avec Alphonse XI, roi de Castille. En 1337, il est à Pont-Audemer, avec le connétable, Raoul comte d'Eu, le comte d'Harcourt, Godefroy d'Harcourt et le sire de Gravelle pour voter une aide

²⁴ L. DELISLE, *Les cartulaires de la baronnie de Bricquebec*, Saint-Lô 1899, p. 10. Un acte du Parlement de Paris a assigné Robert VI à partager les biens de son père, Robert V, avec son frère Guillaume. Celui-ci reçoit les seigneuries de Fontenay-le-Marmion et Fauguernon. Cette branche est la branche cadette des Bertran. C. BARBE, *op. cit.*, p. 13.

²⁵ Exception faite de l'occupation anglaise pendant laquelle Raoul Le Sage obtient la seigneurie de Roncheville sauf la ville de Honfleur et tous les droits sur elle. L. PUISEUX, Collection BREQUIGNY, « Rôles normands tirés des Archives de Londres », *MSAN*, t. XXIII, 1865, p. 179, n°1005.

²⁶ Calvados, a. Lisieux, c. Honfleur.

²⁷ L. DELISLE, *op. cit.*, p. 15.

²⁸ C.f. tableau généalogique.

²⁹ Il est cousin du roi Philippe Le Long.

³⁰ B. LEROY, « Les débuts de la dynastie d'Évreux en Navarre : des expériences mutuelles, de nouvelles situations », In *La España Medieval*, n°17, Madrid, 1994, p.17-30.

³¹ R. CAZELLES, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, 1958, p. 145.

³² CH. BEAUREPAIRE (DE ROBILLARD), *Chronique normande de P. Cochon*, Rouen, 1870, p. 60.

N. Pallu de la Barrière, 2014.

pour la guerre³³. Il prend part à deux expéditions contre les îles normandes et reçoit en octobre 1338 la seigneurie, la possession et la propriété de l'île de Guernesey où il peut déployer sa bannière du chevalier au vert lion³⁴. Son assise territoriale sur l'estuaire de la Seine avec le port de Honfleur qui fait face au port royal d'Harfleur, fait de lui un partenaire précieux, pour le gouvernement. En juillet 1345, il est capitaine commis par le roi à la garde et gouvernement du pays de Normandie sur les frontières maritimes depuis Honfleur jusqu'en Bretagne³⁵. Avec ses hommes, il est sur tous les fronts et il prend une part active à la guerre de succession de Bretagne, dès ses débuts. En 1346, au débarquement d'Édouard III, il accourt au-devant des envahisseurs. Avec l'évêque de Bayeux, son frère, il est à la défense de Caen.

b) *Imprecisions sur l'année du décès de Robert VII*

Si les historiens s'accordent sur la disparition de Robert VII avant 1348, aucun n'explique comment. Pour Henry Prentout³⁶, il serait mort à la bataille de Crécy alors que la tradition veut que ce soit, son fils aîné, Robert VIII. Prentout tire cette information de la chronique de l'anglais Geoffroy le Baker qu'il juge plus crédible et plus précis que les chroniqueurs français. La lecture des journaux du trésor conforte sa thèse puisqu'à partir de 1346 le nom de Robert Bertran n'est plus mentionné alors qu'il l'était fréquemment auparavant associé à des dons royaux et à des paiements pour lui et ses hommes d'armes. La nomination de Godefroy d'Harcourt comme capitaine souverain dans la partie du bailliage de Rouen située au sud de la Seine et dans tout le bailliage de Caen en juillet 1347³⁷ peut faire abonder l'histoire dans le sens de Prentout. En effet, Godefroy d'Harcourt, sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte est un traître puisqu'il a été le guide d'Édouard III dans sa descente normande de 1346. Cependant, la mort de son frère Jean à la bataille de Crécy, lui ayant fait prendre conscience de l'étendue de sa faute, le baron félon quitte l'armée anglaise pendant le siège de Calais. Bien que le roi lui ait accordé son pardon et rendu ses biens confisqués, il est très improbable qu'Harcourt soit nommé capitaine du vivant de Robert Bertran, auquel rappelons-le, le rôle de « gardien de la frontière » était dévolu. Par contre cette nomination devient plausible si Robert a disparu. En effet, ses fils n'ont probablement pas son charisme. On peut d'ailleurs émettre l'hypothèse que la disparition du seigneur de Honfleur ayant ébranlé les forces de cet espace stratégique qu'est la région honfleuraise, le gouvernement royal n'a plus que l'alternative Harcourt qui est un puissant baron même s'il a mauvais caractère.

³³ S. LUCE (éd.), *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, Paris, 1862, p. 8

³⁴ Ces deux expéditions sont faites avec le concours de la marine normande dont le Clos des Galées de Rouen est l'arsenal et le magasin. C. BREARD, *op. cit.*, p. 186.

³⁵ J. LESQUIER, « Les plus anciens textes de la société Historique de Lisieux (1208-1450) », *Bulletin de la S.L.*, n°22, 1915, p.27-55, n°4. <http://perso.wanadoo.fr/le.billot/chartes.html>, consultation du 6/03/2009.

³⁶ H. PRENTOUT, « La prise de Caen par Édouard III : 1346, étude critique », in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen*, Caen, 1904, 73 p.

³⁷ L. DELISLE, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-Le-Vicomte*, Valognes, 1867, p. 49-78.

c) *Les héritiers de Robert Bertran*

Des fils morts au combat

On connaît cinq enfants à Robert Bertran ; deux fils, Robert, l'aîné et Guillaume, le cadet ; trois filles, Philippe, Jeanne « l'aînée » et Jeanne « la jeune ». Pour Anselme, c'est Robert VIII qui serait mort à Crécy, alors que Coville relève sa présence aux États de 1348³⁸. Pour le chroniqueur des quatre premiers Valois, Robert, surnommé « le jeune », meurt à la bataille de Mauron en Bretagne en août 1352 et il précise que par sa mort *failli la lignie du nom des seigneurs surnommés Bertran de Normandie*³⁹. Le qualificatif « le jeune » pourrait s'opposer à un aîné que nous ne connaissons pas mais il est plus que tangible que ce soit le père. Si la lignée s'éteint avec ce Robert comme le laisse entendre le chroniqueur, Guillaume, qui selon Anselme a succédé à son père comme vicomte de Roncheville, a déjà disparu⁴⁰. À en croire les chroniqueurs, les fils de Robert Bertran sont morts à la guerre de succession de Bretagne mais, faute de documentation précise, l'épisode de l'extinction du lignage reste confus. En ce qui concerne les filles, de nouvelles sources mises au jour, donnent un éclairage plus satisfaisant.

Les filles, des héritières convoitées

- *Jeanne « l'aînée »*

Les filles du maréchal Bertran ont toutes contracté de belles alliances. En 1338, Robert VII s'entend avec Foulques Painel, seigneur de Hambye pour marier, Jeanne « l'aînée », avec Guillaume, le fils aîné de Foulques⁴¹. Important baron de Normandie, Painel, figure comme signataire du traité conclu en 1339 entre Philippe VI et la noblesse normande, par lequel, en échange du maintien de sa liberté, elle s'engage à prêter main forte au roi pour la conquête de l'Angleterre⁴². À la mort de ses frères, Jeanne est héritière de la baronnie de Bricquebec qu'elle fait passer aux mains des Painel. Les baronnies de Bricquebec et de Roncheville sont séparées et ne seront réunies qu'en 1460.

- *Jeanne « la jeune »*

Jeanne « la jeune », épouse le 8 octobre 1353, Guy, sire de La Roche-Guyon, chambellan du roi, et ce, en présence du roi, Jean II le Bon. Le mariage est fait par le cardinal de Boulogne, l'évêque

³⁸ A. COVILLE, *Etats de Normandie*, p. 44 et 48.

³⁹ Il meurt donc sans postérité. S. LUCE, *idem*, p. 24. A et E. MOLINIER, éd. *Chronique normande du XIV^e siècle*, Paris, 1882, p. 106.

⁴⁰ Guillaume, a épousé Jeanne Bacon, une riche héritière, qui était promise à Godefroy d'Harcourt. Suite à cet affront Godefroy engage une guerre privée contre les Bertran, ce à quoi le duc de Normandie s'oppose vivement. C'est dans un esprit de vengeance que Godefroy incite Édouard III à débarquer à Saint-Vaast-la-Hougue en 1346. Il aurait encouragé les Anglais à tout dévaster sur leur chemin, notamment les terres des Bertran. Entre les Harcourt et les Bertran la haine est tenace. Robert Bertran a soufflé la promesse de Godefroy pour venger sa sœur Isabelle morte dit-on de chagrin suite à la rupture de ses fiançailles avec le comte d'Harcourt.

⁴¹ L. DELISLE, *Les cartulaires de la baronnie de Bricquebec*, Saint Lo 1899, p. 17

⁴² P. LE CACHEUX, « Une famille normande pendant la guerre de Cent Ans : les Painel », *BSAN*, t. XLII, 1935, p. 2.

de Beauvais (Guillaume Bertran, son oncle), Jean de Clermont, maréchal de France et Henry d'Estouteville, chanoine de Rouen. Pour Émile Rousse, cette assemblée de témoins est l'indice d'une stratégie matrimoniale conçue au plus haut niveau, ce en quoi, il a raison. Mais il se trompe en ajoutant que lors de son mariage en 1353, Jeanne Bertran, « la jeune » est dame de Roncheville. En effet, à cette date c'est Philippe qui porte le titre.

- *Philippe, dame de « Rais » et de Roncheville*⁴³

Philippe, mal connue, a souvent été confondue avec sa sœur, Jeanne « la jeune ». Un mandement de Charles V daté du 25 avril 1371, adressé à *notre amée et féale Philippe Bertran, dame de Rays et de Ronceville et a notre amé et féal Claude Gérard, sire de Rais, son fils et hoir principal* montre qu'en 1371 Philippe est, sans que l'on sache comment, devenue l'héritière de Roncheville⁴⁴. C'est à elle et à son fils, Claude, que Charles V rend la seigneurie de Honfleur après qu'il ait fait faire les travaux de fortifications du port et la construction de la grosse tour.

Philippe a épousé Gérard V Chabot, sire de Retz dont la baronnie est la plus puissante de l'ancien diocèse de Nantes⁴⁵. Gérard a fait la connaissance de Robert Bertran en combattant sous la bannière de Charles de Blois. Lorsque Gérard V disparaît en 1344, Philippe est mère d'une petite fille, surnommée Jeanne « la sage » et elle porte un enfant à naître, le futur Gérard VI. Celui-ci, compagnon d'armes de Du Guesclin, sera fait prisonnier avec le connétable par Jean Chamdos à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364⁴⁶. Après avoir suivi Du Guesclin en Espagne, Gérard Chabot meurt en 1371 sans descendance. Philippe puis sa fille Jeanne portent le titre de baronnes de Retz et de Roncheville⁴⁷.

On notera que pendant la guerre anglo-navarraise et notamment lorsque Du Guesclin se bat à Cocherel, la baronnie de Roncheville est aux mains des « Bretons ». Mais faute de sources, cet épisode reste inconnu.

⁴³ Chez les historiens bretons, Roncheville est devenu Rouxeville. Difficile alors de retrouver les racines normandes. J. HEERS, *Gilles de Rais*, Paris, 2007, p. 230.

⁴⁴ L. DELISLE, *Mandements de Charles V*, 771, p. 396.

⁴⁵ J. TREVEDY, « Le duc Jean IV, baron de Retz et Jeanne Chabot, dite la sage, baronne de Retz », *La revue morbihannaise*, Vannes, 1905, p. 1.

⁴⁶ Il n'a que 20 ans. *Ibidem*, p. 3. G. MINOIS, *Du Guesclin*, Paris, 2006, p. 237.

⁴⁷ En juillet 1381, le procureur de Philippe Bertran, dame de Retz et de Roncheville donne sa généalogie succincte lors d'un procès au Parlement de Paris contre le comte d'Alençon. Si elle prête à confusion, elle prouve que Philippe, à cette date, est dame de Retz et de Roncheville. M. ARNOUX, *Mineurs, férons et maîtres de forge*, Paris, 1993, p. 622. En 1387, c'est toujours Philippe qui rend aveu pour la baronnie de Roncheville. AN, P 307, LXIX. Un aveu daté de février 1393(ns) pour la baronnie et vicomté de Roncheville par Jeanne, dame de Retz et de Roncheville laisse entendre que Philippe et Claude sont décédés. AN, P 307, C. Une enquête faite pour Louis d'Orléans, datée de 1395, mentionne la dame de Retz, c'est sans aucun doute de Jeanne dont il s'agit. AN, P 1922/1, n° 45136.

d) *Des Bertran aux La Roche-Guyon, Jeanne « la sage »*

Jeanne est une héritière très convoitée⁴⁸. Elle est fiancée à un compagnon d'armes de son frère, Roger de Beaufort, un chevalier limousin qui n'est pas moins que le neveu du pape Clément VI et le frère de Grégoire XI. Malheureusement, capturé par les Anglais, Roger ne sera jamais libéré. Pendant vingt-cinq ans, l'héritage de la jeune femme sera l'enjeu d'ambitions et d'intérêts dépassant les querelles familiales puisque s'en mêlent le duc de Bretagne et le roi de France.

C'est elle qui transmet la baronnie de Roncheville aux La Roche-Guyon, non pas à sa mort en 1406, mais dès 1402, comme le prouve un aveu roturier rendu à Guy de La Roche-Guyon, conservé dans la collection Dauvergne des Archives départementales du Calvados⁴⁹. Si Jeanne, âgée et sans enfants, se préoccupe de son vivant de la transmission de son héritage en 1400 en instituant Jean de Craon, petit-fils d'Eustache Chabot et grand-père du monstrueux Gilles de Rais, héritier de ses terres bretonnes⁵⁰, on peut supposer qu'elle établit à la même époque les descendants de sa tante Jeanne Bertran, héritiers de la baronnie de Roncheville.

⁴⁸ J. TREVEDY, *op. cit.*, p. 59.

⁴⁹ ADC, collection Dauvergne F 4010. Ce document m'a été signalé par J. Y. Laillier, je l'en remercie.

⁵⁰ LE PERE ANSELME, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France...*t. IV, p. 560.

2. La maison La Roche-Guyon à Honfleur (1402-1498)

La seigneurie au masculin

Dans l'état actuel des recherches, Guy V de La Roche-Guyon est baron de Roncheville en 1402. L'aveu rendu par Guillaume Boucart à « noble, puissant seigneur Guy, chevalier, seigneur de La Roche Guyon et de Roncheville, conseiller et chambellan du roi », laisse entendre que ce Guy est le fils de Jeanne Bertran « la jeune ». Grand panetier de France en 1396, il a épousé sa cousine Jeanne de La Roche-Guyon, dame de Vaux, dont c'est le second mariage.

Leur fils, Guy VI, seigneur de La Roche-Guyon, devient vicomte de Roncheville en 1411 à la mort de son père. Lui aussi est chambellan de Charles VI et du dauphin. En 1407, alors que son père est seigneur de Honfleur, il est selon Carla Bozzolo, capitaine d'Harfleur⁵¹. En 1412, il est capitaine du château de Touques⁵². Sa femme, Perette, est la fille aînée de Bureau, seigneur de La Rivière, premier chambellan des rois Charles V et Charles VI⁵³. Cette alliance démontre une fois de plus que les seigneurs de Honfleur évoluent au plus près des fleurs de Lis et du pouvoir.

Guy fait partie de la cour amoureuse de Charles VI, signe d'appartenance à un milieu très distingué et sans doute très cultivé car on sait que les chevaliers de la cour amoureuse sont déjà en contact avec les humanistes italiens par le biais du secrétaire de Louis d'Orléans, Jean de Montreuil. S'ils font la guerre sur terre et sur mer, les chevaliers de la mer n'en sont pas moins férus de courtoisie et de poésie.

Guy VI meurt à Azincourt en 1415 laissant Perette seule avec des enfants en bas âge. Elle est considérée comme une héroïne pour avoir en 1419 pris la fuite de son château de La Roche-Guyon pour se réfugier avec ses enfants auprès du dauphin, Charles VII, sur les bords de la Loire, plutôt que de consentir à épouser Guy Leboutellier que l'anglais Warwick voulait lui imposer. Françoise Autrand la qualifie de « Marmousette » car elle est fille, sœur et femme d'hommes de pouvoir⁵⁴.

Lors de la reconquête de la Normandie sur les Anglais, Guy VII, son fils, qui est dans l'armée de Charles VII participe à la reprise de son château de La Roche-Guyon où il réside jusqu'à sa mort en 1460⁵⁵. Lui et ses officiers remettent en ordre la seigneurie honfleuraise après le départ des Anglais.

⁵¹ C. BOZZOLO, H. LOYAU, *La cour amoureuse dite de Charles VI : Étude et édition critique des sources manuscrites*, Paris, 1982-1992, p. 111.

⁵² ADC, F 7822, Chartier de Basseneville, f°1.

⁵³ LE PERE ANSELME, *Histoire des grands panetiers de France*, p. 516.

⁵⁴ F. AUTRAND, *Charles VI*, p. 224.

⁵⁵ Jean Chartier dans sa *Chronique de Charles VII* raconte comment il traita avec le capitaine anglais, Jean Houel, pour la reprise de son château en septembre 1449. J. CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, VALLET DE VIRIVILLE, éd. t. II, Paris, 1858, p. 116-119. Rien ne dit s'il a participé au siège de Honfleur.

La seigneurie au féminin, Marie de La Roche-Guyon (1460-1497)

1. *Michel d'Estouteville*

La fille de Guy VII, Marie, dont la mère est Catherine Turpin est sa seule héritière. On lui a fait épouser un des compagnons d'armes de son père, Michel d'Estouteville, qui est le fils de Louis d'Estouteville, le défenseur du Mont-Saint-Michel, et de Jeanne Paynel, héritière des baronnies de Hambye et de Bricquebec⁵⁶. Le mariage de Marie et de Michel réunit les baronnies de Roncheville et de Bricquebec, reconstituant ainsi le domaine de la branche aînée des Bertan. Le domaine est immense, la fortune considérable. Le nom de Michel d'Estouteville apparaît dans les plumitifs de la vicomté de Roncheville au plaid de Honfleur, le samedi 5 avril 1460⁵⁷. Qualifié de seigneur de Hambye et de Moyon, Michel d'Estouteville, conseiller et chambellan du roi, est aussi capitaine de Falaise.

2. *Bertin de Silly*

Après la mort de Michel⁵⁸, Marie épouse en 1471⁵⁹ un écuyer, Bertin de Silly, qui est conseiller, maître-d'hôtel du roi et bailli du Cotentin. Marie qui vivait à Hambye avec Michel s'installe au château de La Roche-Guyon avec Bertin. Les Estouteville s'offusquent de cette alliance car ils considèrent Bertin de naissance inférieure à la leur. Une requête adressée au roi en 1499 par le second fils de Michel et de Marie, Guyon d'Estouteville, montre le mécontentement de la famille face à ce mariage qui se fait *sans le conseil de ses parents et amys, mesme de ses deux fils et a leur grant desplaisance*⁶⁰. On peut s'interroger sur le rôle de Louis XI dans ce mariage puisque cette alliance présente de nombreux avantages pour le roi. Primo, cette union permet de récompenser Bertin pour les services qu'il a rendus pendant les divisions du royaume⁶¹. Secundo, elle brise la puissance des

⁵⁶ Marie serait née vers 1434 et aurait épousé Michel d'Estouteville le 9 février 1448. V. DEPLAIGNE, *L'héritage de Marie de La Roche-Guyon*, p. 265.

⁵⁷ Michel est gestionnaire des biens de son épouse mais le sénéchal de la vicomté de Roncheville ne manque pas de rappeler qu'il rend la justice au droit de *la dame, sa femme*. ADC, 8B5, f°89v°.

⁵⁸ Le 9 février 1470, le protocole du plaid laisse entendre que Michel est décédé puisque la justice est rendue pour « *noble dame Marie de La Roche, dame d'Estouteville* ». ADC, 8B7, f°25 v°. La date probable de son décès est janvier 1470. V. DEPLAIGNE, *op. cit.*, p. 266.

⁵⁹ Pour Rousse, ce mariage a lieu en 1474, mais le plaid de Roncheville du 4 octobre 1471, ADC, 8B8 (a), f°29, fait allusion à un remariage dès septembre 1471, « *...Notre comission de seneschal donnée de monseigneur en son chastel de la Roche-Guyon le derrain jour de septembre...* »

⁶⁰ R. D'ESTAINOT, « Recherches historiques, archéologiques et féodales sur les sires et le duché d'Estouteville », *MSAN*, vol. XXIV, 1861, p. 410-411. Les biens de Michel d'Estouteville sont partagés entre ses deux fils, Jacques et Guyon. Jacques a dans le bailliage de Caux les terres de Valmont, Hotot, Berneval, Varengeville... et dans le Cotentin les baronnies de Hambye, Mesnil-Séran, Créances... Guyon a les baronnies de Moyon, de Bricquebec et Gacé. Leurs biens tombent en la garde du roi. Jacques qui, comme son père est conseiller, chambellan du roi et capitaine de Falaise, meurt en 1489, laissant quatre enfants : Jean, l'aîné, Louis, qui sera protonotaire apostolique et abbé de Valmont, de Savigny, (futur vicomte de Roncheville), Antoine, comte de Créances, mort sans postérité masculine et Françoise.

⁶¹ E. ROUSSE, *La Roche-Guyon. Châtelains, château et bourg*, Paris, 1892, p. 97

N. Pallu de la Barrière, 2014.

Estouteville. Tertio, avoir pour allié le vicomte de Roncheville, de surcroît redevable, n'est pas négligeable pour le roi qui entretient dans le port honfleurais des hommes de main acquis à sa politique.

En 1497, le consentement obtenu par les Honfleurais pour l'agrandissement de l'église Sainte Catherine confirme que Marie de La Roche Guyon et Bertin de Silly sont toujours seigneurs de Honfleur⁶².

3. Maison d'Estouteville (1498-1601)

Marie meurt sans doute en janvier 1498 et non pas en 1497 comme le pense Émile Rousse. La baronnie de Roncheville échoit alors à son petit-fils Louis d'Estouteville, protonotaire apostolique, puisque son fils Jacques est mort avant elle⁶³. Selon Paul Lecacheux, Louis vient à Honfleur à de fréquentes occasions. Il y fait faire des achats notamment des perroquets en 1508⁶⁴. Chanoine de la cathédrale de Rouen, il meurt de la peste en 1527.

À sa mort, Roncheville revient à Jacqueline, dont le père Guyon d'Estouteville avait arrangé de longue date son mariage avec Jean d'Estouteville, son cousin, pour regrouper la fortune de la famille. Jean disparu en 1517, Jacqueline est veuve. Elle se consacre à la défense de ses intérêts et à l'éducation de sa seule fille survivante, Adrienne à laquelle revient la baronnie.

Adrienne épouse en 1534 François de Bourbon, comte de Saint-Pol et de Soissons. Il s'engage à écarteler ses armes des pleines armes de la maison d'Estouteville et à ne porter pour lui et ses descendants que les nom et titre d'Estouteville, duc d'Estouteville⁶⁵. Ils n'ont que deux enfants, François, né à Hambye en 1535, mort à Paris en 1546 et Marie, née à la Ferté-sur-Oise en 1539. La mort de son frère en fait la plus riche héritière de France. Duchesse d'Estouteville, elle est aussi comtesse de Saint-Pol, vicomtesse de Roncheville et dame de Honfleur, baronne de Briquebec, Moyon, Orglandes, Gacé, Hambye, etc.

Adrienne et Marie sont les « dames d'Estouteville » que Gilles de Gouberville a pour voisines et qu'il rencontre en décembre 1549 au gué de Dives alors qu'elles se rendent à Briquebec *avec tout leur train qui était bien cent chevaux*⁶⁶.

Les deux premiers mariages de Marie, l'un avec Jean de Bourbon en 1557, l'autre avec François de Clèves en 1560, laissent deux fois veuve à vingt-quatre ans. En 1563, elle épouse Léonor d'Orléans, duc de Longueville, comte de Tancarville et de Dunois, descendant du bâtard d'Orléans. Marie meurt en 1601 à Pontoise sans héritier mâle. Elle est enterrée à l'abbaye de Valmont.

⁶² ADC, A 212.

⁶³ Marie a des enfants avec Bertin et dispose en leur faveur d'une partie de ses biens dont la terre de La Roche-Guyon, la seigneurie de Rochefort, etc.

⁶⁴ N. PALLU DE LA BARRIÈRE, *Reconstruction de l'espace normand situé entre la Dives et la Risle*, Mémoire de DEA, M. Arnoux (dir.), 2003, p. 17.

⁶⁵ R. D'ESTAINTOT, « Recherches historiques, archéologiques et féodales sur les sires et le duché d'Estouteville », *MSAN*, vol. XXIV, 1861, p. 416.

⁶⁶ M. FOISIL, *Le sire de Gouberville*, Paris, 2001, p. 156.

4. Réunion de la baronnie de Roncheville à la vicomté d'Auge

En 1530, François 1^{er} donne à Louise de Bourbon, duchesse de Montpensier, sa cousine, la vicomté d'Auge. L'intrication des terres et des droits des vicomtés d'Auge et de Roncheville sont la source de procès inextricables entre les deux familles. En 1571, le baron de Roncheville, duc de Longueville abandonne ses droits de poids, de travers, de balance de la ville de Honfleur ainsi que la coutume et le travers au profit du duc de Montpensier et des échanges se font entre les deux familles. Finalement en 1605, les Montpensier finissent par acheter la baronnie de Roncheville et la réunissent définitivement à leur vicomté d'Auge.

Conclusion

Les seigneurs de Honfleur sont des « oubliés de l'Histoire »⁶⁷ et leur histoire reste à écrire. Si au cours de mes recherches, j'ai rassemblé quelques indices, faute de sources l'épisode de l'extinction de la lignée masculine des Bertran est loin d'être satisfaisant. Cependant, j'ai pu montrer que pendant une quarantaine d'année Honfleur a appartenu à la haute aristocratie bretonne par l'intermédiaire de Philippe, fille de Robert Bertran établissant des liens entre le pays de Retz, c'est-à-dire la Bretagne et Honfleur. L'état actuel des recherches ne me permet pas d'aller au-delà pour l'instant.

Il s'avère que par le jeu de stratégies matrimoniales la seigneurie de Honfleur a toujours appartenu à de prestigieuses et puissantes familles proches du pouvoir royal. L'ombre des plus hauts personnages de l'État présente au moment des alliances ou dans les héritages montre que l'espace est convoité. Les seigneurs de Honfleur sont restés de fidèles serviteurs du roi dans son gouvernement, dans son Conseil et dans ses guerres. Si les seigneurs de Honfleur ne résidaient plus sur place, leurs officiers administraient la vicomté en leur nom et côtoyaient dans la ville et particulièrement dans l'Enclos le personnel de l'administration royale.

Les dames de Roncheville sont nombreuses à avoir administré la seigneurie, seules ou avec leurs maris. Elles apparaissent comme des maîtresses femmes tenant un rôle non négligeable. Femmes de caractère, elles ont tenu tête à leur famille pour contracter l'alliance de leur choix (Jeanne la sage, Marie de La Roche-Guyon). Leur douaire leur donnait une autonomie financière. Il serait intéressant de revenir sur le gouvernement de la seigneurie de Honfleur au féminin⁶⁸.

Si par le biais des cartulaires de Bricquebec et de Fontenay-le-Marmion quelques bribes d'histoire nous sont données sur Honfleur, il est probable qu'on trouvera de la documentation ailleurs. Il est fort possible que les chartriers des familles Chabot et Estouteville en recèlent à l'instar de la Maison d'Orléans qui détient des archives de la vicomté de Roncheville suite à l'achat qu'elle en fit au début du 17^e siècle⁶⁹.

⁶⁷ E. Gonzalez parle en ces termes des ducs d'Orléans dont l'histoire est aussi méconnue que celle des seigneurs de Honfleur. E. GONZALES, *Un prince en son hôtel, les serviteurs des ducs d'Orléans au XV^e siècle*, Paris, 2004, p.13.

⁶⁸ Paul Lecacheux évoque la gestion avisée de Jacqueline d'Estouteville. P. LECACHEUX, *Correspondance de la famille d'Estouteville (1460-1535)* Paris, 1935, p. 102.

⁶⁹ Les registres de justice de la vicomté de Roncheville fourmillant d'informations sur Honfleur apportent la preuve qu'en pistant les archives des seigneurs de Honfleur on peut trouver des informations sur la ville.

Les « preuves »

1352	Robert Bertran « le jeune »	Sa mort entraîne l'extinction de la lignée masculine des Bertran ⁷⁰
1371	Philippe et son fils Claude	Charles V rend à la dame de Retz et de Roncheville et à son fils, la seigneurie qu'ils ont dans la ville de Honfleur ⁷¹ .
1381	Philippe	Lors d'un procès au Parlement de Paris contre le comte d'Alençon, le procureur de Philippe Bertran, la qualifie de dame de Retz et de Roncheville ⁷² .
1387	Philippe	Dame de Retz et de Roncheville, elle rend aveu pour la baronnie de Roncheville ⁷³ .
1393	Jeanne « la sage »	Fille de Philippe, dame de Retz et de Roncheville, elle rend aveu pour les terres de Roncheville ⁷⁴ .
1395	Jeanne « la sage »	Une dame de Retz est mentionnée dans l'enquête faite pour Louis d'Orléans. C'est sans doute elle. ⁷⁵
1402	Guy de La Roche Guyon	L'aveu de Guillaume Boucart prouve qu'il est baron de Roncheville à cette date ⁷⁶ .
1406	Guy de La Roche Guyon	Aveu ⁷⁷ .
1412	Guy de La Roche Guyon	Idem ⁷⁸ .
1421	Raoul Le Sage	Le seigneur de La Roche Guyon et sa mère sont rebelles au roi de France et d'Angleterre. Leurs biens sont confisqués. Raoul Le Sage obtient la seigneurie de Roncheville sauf la ville de Honfleur et tous les droits sur elle ⁷⁹ .
1452	Guy de La Roche Guyon	Il obtient la restitution du moulin de Honfleur ⁸⁰ . Selon les plunitifs de Roncheville, il réside au château de La Roche Guyon. ⁸¹
1460	Michel d'Estouteville, seigneur de Hambye et Moyon	A la mort de G. de la Roche-Guyon, Michel apparaît comme vicomte dans les plunitifs de Roncheville, le samedi 5 avril 1460 (ns) ⁸² .
1471	Marie de La Roche-Guyon	A la mort de Michel d'Estouteville, son nom apparaît dans les plunitifs comme dame de la vicomté de Roncheville ⁸³ .

⁷⁰ LUCE, S., *Chronique des quatre premiers Valois*, p.24.

⁷¹ DELISLE, L., *Mandements de Charles V*, 771, p. 396.

⁷² ARNOUX, M., *Mineurs, férons et maîtres de forge*. Actes relatifs à la mine de Beaumont (1256-1552), p. 622.

⁷³ AN, P 307, LXIX.

⁷⁴ AN, P 307, C.

⁷⁵ Signe que les possessions des seigneurs de Roncheville et celles des ducs d'Orléans dans la vicomté d'Auge sont imbriquées les unes dans les autres. AN. P 1934 (3), f°4 v, f°24

⁷⁶ ADC, Dauvergne, F. 4010.

⁷⁷ AN, P 307, IICVII.

⁷⁸ AN, P 305, CXV.

⁷⁹ L. PUISEUX, Collection BREQUIGNY, « Rôles normands tirés des archives de Londres », *MSAN*, t. XXIII., 1865. P. 179, n°1005

⁸⁰ ADC, Danquin, F 1555.

⁸¹ ADC, 8B281, f°9 v°.

⁸² ADC, 8B5, f°89 v°

1471	Bertin de Silly	Son nom n'est pas précisé mais il y a de fortes présomptions pour que ce soit lui le seigneur de Roncheville qui commissionne le sénéchal et le procureur de la vicomté de Roncheville depuis le château de La Roche-Guyon en octobre ⁸⁴ .
1496	Marie de La Roche-Guyon et Bertin de Silly	Seigneurs de Honfleur, ils donnent l'autorisation aux Honfleurais d'agrandir l'église sainte Catherine ⁸⁵ .
1530	La dame d'Estouteville (Jacqueline ?)	Martin Boursier, bourgeois, est fermier de la coutume de Honfleur pour la dame d'Estouteville ⁸⁶ .
1545	La duchesse d'Estouteville, comtesse de Pavie (Adrienne ?)	Réparations à son manoir de Honfleur dégradé lors de la construction de trois galions ⁸⁷ .

⁸³ ADC, 8B8, f°1, «*Ples de la vicomté et baronnie de Roncheville pour haulte et puissante dame, ma dame, Marie de la Roche Guyon, dame d'Estouteville et de ladite vicomté de Roncheville* », ainsi s'exprime le sénéchal Hamon de Bailleul, le 15 mars 1471 (ns).

⁸⁴ ADC, 8B8 (a), f°29, 4 octobre 1471.

⁸⁵ ADC, A 212, Monsieur Bertin de Silly, seigneur dudit lieu et dame Marie de La Roche Guyon, sa femme.

⁸⁶ ADC, A 210.

⁸⁷ ADC, A 211.

Bibliographie

- P. ANSELME, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne, de la maison du roi et des anciens barons du royaume*, t. VI, p. 688-691.
- C. BARBE, *L'honneur des Bertran, (1060-1350)*, mém. de maîtrise, Lucien Musset, dir., Univ. de Caen, 1979.
- C. BOZZOLO C., H. LOYAU, *La cour amoureuse dite de Charles VI : Étude et édition critique des sources manuscrites*, Paris, 1982, 2 t.
- C. BREARD, *Cartulaires de Saint-Hymer-en-Auge et de Bricquebec*, Rouen, 1908, p. 181-338.
- A. CATHERINE, *Histoire de la ville et du canton d'Honfleur*, t. 1, Honfleur, 1864, 404 p.
- L. DELISLE, *Les cartulaires de la baronnie de Bricquebec*, St Lo, 1899, 26 p.
- R. D'ESTAINTOT, « Recherches historiques, archéologiques et féodales sur les sires et le duché d'Estouteville », *MSAN*, vol. XXIV, 1861, p. 403-428.
- V. DEPLAIGNE, *L'héritage de Marie de La Roche-Guyon, un conflit entre deux nobles lignages normands à la fin du Moyen Âge*, PUR, 2009, 297 p.
- J. HEERS, *Gilles de Rais*, Paris, réédition, 2005, 250 p.
- LA CHESNAYE-DESBOIS ET BADIÉ, *Dictionnaire de la noblesse*, t. IV, P. 982. (Chabot)
- P. LECACHEUX, *Correspondance de la famille d'Estouteville (1460-1535)*, Paris, 1935, 134 p.
- P. LECACHEUX, « Une famille normande pendant la guerre de Cent Ans : les Painel », *BSAN*, t. XLII, 1935, 38 p.
- C. MANEUVRIER, *Paysages et Sociétés rurales au Moyen Âge : Le Pays d'Auge jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Thèse de doctorat, Claude Lorren (dir.) Univ. de Caen, 1999-2000, dactylo.
- E. ROUSSE, *La Roche-Guyon. Châtelains, château et bourg*, Paris, 1892, 495 p.
- G. SAIGE, *Cartulaire de la seigneurie de Fontenay le Marmion provenant des archives de Matignon*, Monaco, 1895, 230 p.
- J. TREVEDY, « Le duc Jean IV, baron de Retz et Jeanne Chabot, dite la sage, baronne de Retz », *La revue morbihannaise*, Vannes, 1905, 59 p.

SEIGNEURS DE RONCHEVILLE

BERTRAN

Robert IV (+ avant 1245) + Jeanne de Thury, fille de R. Taisson



Robert V (+ en 1272) + Alix de Tancarville



Robert VI (+ 1307 ou 1308) + Philippe de Clermont Nesle



Robert VII + Marie de Sully,

Baron de Bricquebec et vicomte de Roncheville, maréchal de France (+ 1346 ou 1348)



Robert VIII
(+ 1353)

Guillaume
vicomte de Roncheville
(+ 1353 Sans postérité)

Philippe (+1387?)⁸⁸
+ **Gérard IV Chabot** (+1344)
Dame de Retz et de Roncheville

Jeanne « l'aînée »
+ Guillaume Paynel

Jeanne « la jeune »
+ Guy IV de La Roche-Guyon



Gérard V Chabot (+ 1371)

Jeanne « la sage », dame de Retz et de Roncheville (+1407 sans postérité)⁸⁹
+ Roger de Beaufort (par procuration)
+ Jean Larchevêque

⁸⁸ Elle meurt entre 1387 et 1393.

⁸⁹ Elle fait passer la vicomté de Roncheville aux héritiers de sa tante Jeanne « la jeune ».

LA ROCHE-GUYON

Jeanne « la jeune » + Guy de La Roche-Guyon



Guy V, seigneur de La Roche-Guyon, vicomte de Roncheville (+1411)

+ Jeanne de La Roche-Guyon, dame de Vaux



Guy VI, seigneur de La Roche-Guyon, vicomte de Roncheville, (+ 1415, Azincourt)

+ Perette, fille de Bureau, seigneur de La Rivière



Guy VII, seigneur de La Roche-Guyon, vicomte de Roncheville (+1460)

+ Catherine, fille de Lancelot Turpin, seigneur de Crissé



Marie de La Roche-Guyon (+ 1497)

1°) 1460- Michel d'Estouteville⁹⁰ (+1469)

2°) 1471- Bertin de Silly

⁹⁰ Après 1469 d'après les plumitifs de la vicomté de Roncheville.

N. Pallu de la Barrière, 2014.

ESTOUTEVILLE

Marie a 2 enfants avec Michel d'Estouteville



Jacques d'Estouteville (+ 1489)
épouse Louise d'Albret

et



Guyon d'Estouteville
épouse Isabelle de Croy



Jacqueline



Jehan (1483-1517)
épouse sa cousine **Jacqueline**

Françoise (1482- ?)

Louis, protonotaire (+ 1527)
Baron de Roncheville

Antoine



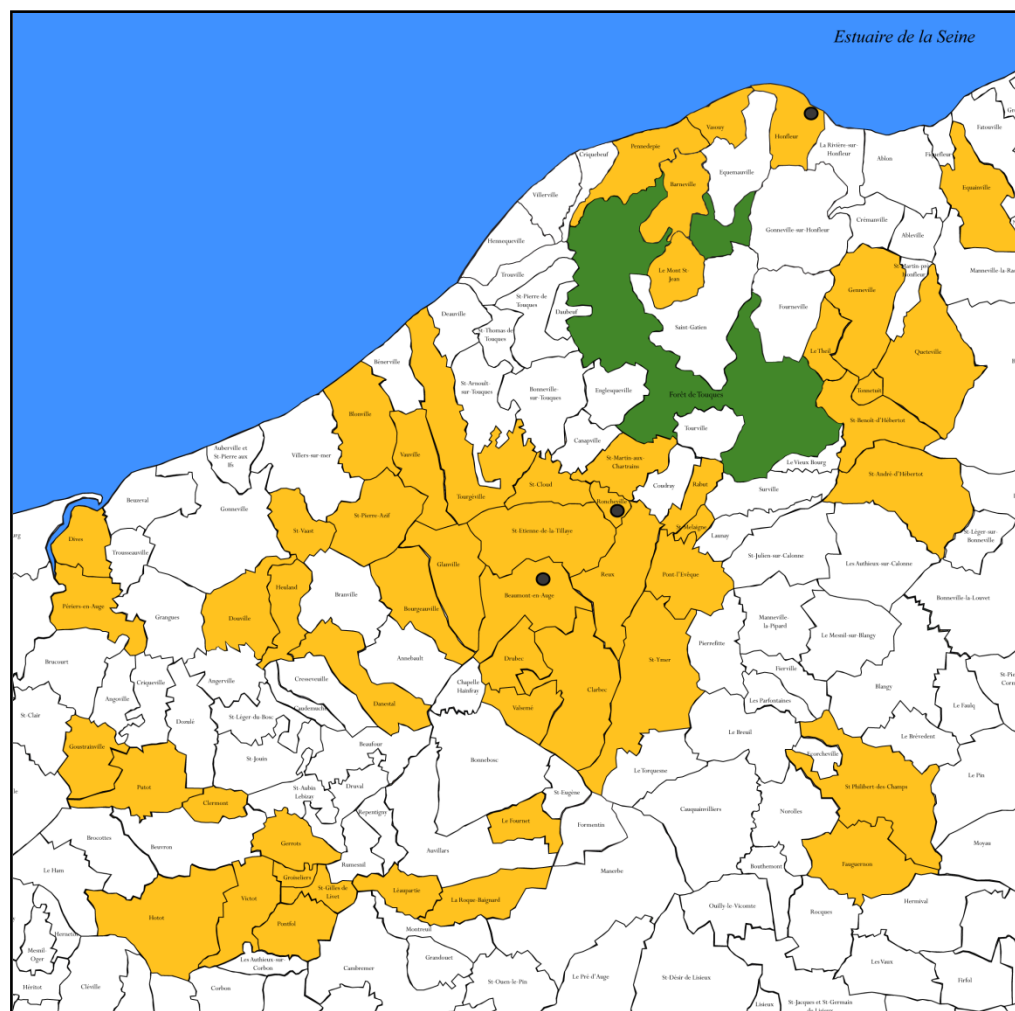
Adrienne (1512-1560)
épouse François 1^{er} de Bourbon en 1534



Marie d'Estouteville (1539-1601)

- 1) 1557 + Jean de Bourbon
- 2) 1560 + François de Clèves
- 3) 1563 + Léonor d'Orléans, duc de Longueville

Les Montpensier achètent la vicomté de Roncheville en 1605.



Paroisses du pays d'Auge sur lesquelles le ressort de la vicomté de Roncheville peut s'étendre.

(AN P 305, CXV, 1412, aveu de G. de La Roche-Guyon)

En noir, les sièges du tribunal (Beaumont-en-Auge, Roncheville, Honfleur)

En vert la forêt de Touques.